

Les congrès de l'été : Vle Congrès international d'Organisation scientifique du travail

Autor(en): **Muyden, Y. van**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 460

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les féministes à la Société des Nations



Cliché Jus Suffragii

Mrs. B. RICHSBIETH

délégue suppléante d'Australie, membre du Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.



Cliché Mouvement Féministe

Miss W. KYDD

délégue suppléante du Canada, qui vient d'entrer dans le Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

mité pour la paix et le désarmement, Comité mondial contre la guerre et le fascisme, *Open Door International*... et nous en oublions certainement. Plusieurs, en outre, ont organisé des conférences publiques (signalons notamment le grand meeting tenu à la Salle du Faubourg par le Comité mondial contre la guerre et le fascisme, et où l'on entendit dix oratrices), et tous ou à peu près sollicitèrent du sympathique et vaillant Président de l'Assemblée, le très féministe M. Bénès, une audience, si bien que force fut de les grouper presque tous en une vaste députation, dirigée par Mrs. Corbett Ashby, au cours de laquelle quatorze oratrices représentant différents points de vue priront la parole. L'on nous a reproché cette abondance et cette diversité, et certes il fallut la patience courtoise du Président pour subir sans broncher toutes ces adresses; mais, d'autre part, cette variété et cette ampleur ne manquaient pas d'un certain intérêt en permettant une vue à vol d'oiseau des tendances de notre féminisme international. Et pourtant, les deux *leit-motiv* qui sont revenus constamment au cours de ces réunions de tout ordre, tant privées que publiques, sont toujours les mêmes: la vigoureuse réaction féministe contre les attaques et les entraves dont est l'objet à travers le monde le droit au travail de la femme; et le problème angoissant, qui a obscurci tout l'horizon de cette Assemblée, de la paix si menacée par le conflit italo-éthiopien.

Au sein des Comités, toutefois, d'autres questions furent étudiées, en relations étroites souvent avec l'ordre du jour de certaines Commissions de la S. d. N.: esclavage, situation des femmes dans les pays sous mandats, traite des femmes et situation des réfugiées

russe en Extrême-Orient, réfugiés politiques, nationalité de la femme mariée, protection de l'enfance, statut de la femme et traité d'égalité des droits... Le Comité Exécutif de l'Alliance Internationale et celui du Conseil International eurent encore à envisager, soit dans leurs séances privées, soit en séances mixtes de Commissions, la question, si importante pour l'avenir de ces deux Associations, de la fusion proposée par le Conseil, ou de la coopération demandée par l'Alliance. Et le Comité de cette dernière organisation réussit encore à liquider, en quatre journées remplies à craquer, un ordre du jour d'autant plus nourri, que cette session était la première après le Congrès d'Istanbul, alors que des membres nouvellement élus se rencontraient là pour la première fois, telles M^{lle} Piepers (Hollande), la nouvelle trésorière, M^{lle} Spiller (Grande-Bretagne), M^{lle} Wolfova (Tchécoslovaquie), et que d'autres, telles Mrs. Richsbieth (Australie) et M^{lle} Malaterre (France), étant déléguées à l'Assemblée, ne pouvaient que suivre irrégulièrement les séances. M^{lle} Ginsberg, très occupée elle aussi par ses fonctions à la bibliothèque de la S. d. N., qui ne sont certes pas une sinécure en temps d'Assemblée, trouva cependant le temps de venir présenter à ses collègues un intéressant rapport sur la vente très satisfaisante des timbres-poste turcs, et sur le plan de campagne à mener durant les trois derniers mois de l'année après lesquels l'émission deviendra une rareté; M^{lle} Gour, secrétaire générale, donna de son côté un aperçu rapide des démarches déjà faites pour communiquer à qui de droit les résolutions du Congrès d'Istanbul, et les réponses reçues; et la présidente communiqua officiellement la dissolution de l'Union

des Femmes de Turquie, le gouvernement de ce pays persistant à estimer que, les femmes possédant identiquement les mêmes droits que les hommes, plus n'était besoin que subsistât une organisation féministe spéciale. Décision dont le corollaire obligé a été la démission, au regret général, de M^{lle} Latife Bekir, élue à Istanbul comme membre d'une Association affiliée à l'Alliance, qui maintenant n'existe plus. Usant du droit de cooptation en cas de vacances dans l'intervalle des Congrès, que lui confèrent les statuts, le Comité a appelé à lui, pour remplacer M^{lle} Latife Bekir, Miss Winifred Kydd, déléguée à la Société des Nations, la jeune et charmante présidente du Conseil national des femmes du Canada, qui venait justement de s'affilier à l'Alliance, et qui établira ainsi des relations directes avec un autre pays, neuf dans notre organisation.

Cette dissolution de l'Union des Femmes turques, la situation des femmes dans les pays à dictature, le caractère des relations que l'Alliance peut entretenir avec leurs Sociétés, donna encore lieu à une discussion remarquablement ample et intéressante, et point si académique qu'elle eût pu paraître, ces problèmes étant de ceux qu'une organisation comme la nôtre est fatalement appelée à envisager en face. Et enfin, l'on examina encore quels voyages de propagande pourraient être utiles pour faire connaître mieux l'Alliance dans plusieurs pays, et mission fut donnée à la Secrétaire générale, non seulement d'accepter la si cordiale invitation reçue de Pologne, mais encore de se rendre, si possible, dans les pays baltes, pour y nouer des relations, et de faire visite sur son passage aux Sociétés de Tchécoslovaquie et d'Autriche, avec lesquelles le contact fréquent est si précieux.

Et puis, nous avons toutes suivi avec un intérêt ardent les débats dans les Commissions de la Société des Nations sur les questions d'intérêt féministe ou féminin qui nous touchent de si près; et nous avons toutes assisté, le cœur battant d'émotion, aux grandes séances historiques de l'Assemblée plénière... Peut-on dire après cela que notre « saison féministe » de 1935 a été une « morte saison » ? ...

E. Gb.

Les femmes et les Commissions officielles

Nous sommes heureuses d'enregistrer deux nouvelles nominations féminines par le Conseil d'Etat du canton de Genève à des postes intéressants dans une Commission officielle: M^{lle} Anne-Marie Jost, couturière et M^{lle} Suzanne Brenner, comptable, la première présentée par le Groupe des femmes socialistes, et la seconde par le Comité de l'Association pour le Suffrage, ayant été appelées à faire partie de la Commission de recours contre les décisions des Services de chômage. Ce sont là certes des questions qui touchent si directement les intérêts de tant de femmes (refus ou suppressions d'allocations, cas spéciaux à examiner, etc.) que la place des femmes était toute marquée dans cette Commission. Un petit succès féministe de plus à enregistrer.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

abyssine soit seulement préoccupée d'intérêts matériels: la meilleure preuve du contraire se trouve dans les mariages conclus entre Européens et Abyssiniennes, qui donnent de beaux exemples de fidélité et d'estime réciproques.

...Rappelons encore que dans les temps modernes, plusieurs femmes abyssines ont gravi les marches du trône et porté le titre d'impératrice faisant preuve de grandes capacités dans ces fonctions. D'autres femmes ont également régné dans les Etats soumis au « roi des rois », c'est-à-dire au négus. Somme toute l'Abyssinie est un pays de contrastes, mais où l'on peut prévoir que l'émancipation de la femme ne rencontrera pas que des obstacles.

Les ménagères en deuil

Sous ce titre, M. Ed. Privat évoque dans le *Coopérateur* la personnalité d'Honora Enfield, dont nous annonçons plus haut le décès.

Les ménagères du monde entier, celles en tous cas qui font partie de sociétés coopératives, sont en deuil de leur inspiratrice et de leur dévouée leader. Beaucoup d'entre elles n'ont jamais rencontré Honora Enfield, qui vient de mourir à Paris. Même celles qui ont pu l'apercevoir dans une assemblée ont ignoré son nom, car elle était la modestie même.

Aujourd'hui qu'elle n'est plus à son poste, on s'aperçoit du vide immense qu'elle nous laisse. Cette Anglaise douce et fine avait organisé la Guilde internationale des coopératrices et lui consacrait sa vie. Avec une patience plus forte que la plus rude énergie, elle réunissait les fils de l'immense toile qu'elle tissait inlassablement tout autour de l'univers.

IN MEMORIAM

Miss Honora Enfield

(1882-1935)

C'est avec beaucoup de regrets que nous avons appris le décès de Miss Honora Enfield, secrétaire générale de la Ligue Internationale des Coopératrices, survenu dans le courant de l'été, alors qu'aucun de nos Comités internationaux ne fonctionnait dans cette période de vacances, il n'a pas été possible de rendre plus vite à sa mémoire l'hommage qui lui était dû.

Surtout connue en Angleterre, où elle avait été bien des années durant l'âme du mouvement coopératif féminin, Honora Enfield avait cependant marqué sa place dans les milieux féminins internationaux par la profondeur de ses convictions dans la valeur de l'entraide mutuelle, par son amour de la paix entre les peuples, et par son dévouement sans réserve aux idées qui lui étaient chères. Elle était venue entre autres à Genève au mois de février 1932, lors de la gigantesque présentation des pétitions à la Conférence Internationale du Désarmement, et toutes celles qui l'avaient approchée à ce moment-là gardent un souvenir très vif de sa ferveur et de sa persévérance. Mais la perte est surtout grande pour le mouvement coopératif international féminin, auquel nous tenons à dire ici toute notre sympathie pour le deuil qui se creuse ainsi dans les rangs de ces femmes de bonne volonté, dont les mains se joignent à travers le monde.

M. F.

Les Congrès de l'été

VI^e Congrès International d'Organisation Scientifique du Travail.

C'est à Londres, dans le « Central Hall », à deux pas de Westminster Abbey, que s'est réuni, du 15 au 20 juillet dernier, le VI^e Congrès international d'organisation scientifique du travail.

Comme les deux précédents, tenus à Paris et à Amsterdam, il comprenait une section d'économie ménagère qui fut parmi les plus suivies. 39 rapports, émanant d'une douzaine de pays, avaient été répartis en quatre groupes, de façon à faire converger les discussions des séances techniques autour d'un sujet central:

- a) Le *planning* dans l'organisation ménagère, en vue d'assurer la meilleure alimentation avec un minimum de dépenses en argent, en temps et en travail.
- b) Le développement de l'organisation ménagère dans les régions agricoles.
- c) La technique de l'organisation ménagère.
- d) L'influence de l'action des services extérieurs sur la rationalisation du travail ménager.

Nous ne pouvons songer à donner ici, faute de place, un véritable compte-rendu des délibérations qui touchèrent à presque tous les aspects du problème de l'organisation ménagère, mais nous aimerions cependant noter quelques-unes des conclusions qui se sont imposées à nous pendant que des déléguées venues des cinq continents se succédaient à la tribune.

Partout, dans les pays de vieille culture comme dans les pays neufs (Australie, Palestine, etc.), dans les pays démocratiques comme dans les pays à dictature, une nouvelle « conscience



Glané dans la presse...

Les femmes en Abyssinie

D'un article du Bund, sous la signature Dr. G. Ks., nous traduisons les extraits suivants, que l'actualité rend d'un vif intérêt pour nos lecteurs:

...Le travail ménager est essentiellement réservé aux femmes, qui ne doivent, d'après une antique tradition, ni traire les vaches, ni tuer aucun animal. Elles sont chargées en revanche de mouler le blé, au moyen de grosses pierres plates sur laquelle elles frottent une autre pierre du poids de 4 à 5 kilos, et d'approvisionner le ménage d'eau, les puits et sources fussent-ils à plusieurs kilomètres. Elles travaillent aux champs, filent la laine, ramassent du bois, et ne sont autorisées qu'à remplir les fonctions les plus humbles dans les services religieux.

Dès l'âge de 12 ans, les petites filles sont considérées comme adultes aussi bien quant à l'âge de mariage qu'au point de vue du travail à accomplir. Et dans les familles modestes, le travail qui incombe à la femme est très dur, et rien à cet égard ne la distingue d'une esclave. La situation est bien différente pour les femmes des milieux aristocratiques, qui ont des domestiques et des

esclaves pour les servir. Mais leur activité est d'ordre tout intérieur: et elles ne s'aventurent guère dans les rues que voilées, accompagnées d'un serviteur, et uniquement pour aller à l'église ou pour rendre visite à des membres de leur famille.

...Même dans ces familles-là, les fillettes se marient très jeunes, mais dans des conditions très favorables aux femmes. Par exemple, non seulement le fiancé est redevable à ses beaux-parents d'une somme à déterminer (ceci nous semble, au contraire, constituer un *achat* de la femme par son mari, et donc être très peu favorable à la femme: *Réd.*), mais encore il remet à sa femme de nombreux présents (vêtements, lingerie, bêtes de somme, esclaves, etc.), qui, même en cas de séparation, restent la propriété de la femme. Il est assez curieux que, dans ces conditions, la séparation soit fréquente, puisqu'elle désavantage le mari. Les femmes abyssines sont d'ailleurs extrêmement avisées et douées d'un sens juridique très subtil: « Jamais, écrit une femme médecin européenne, qui a longtemps habité Addis-Abeba, je n'ai entendu dire qu'une femme abyssine ait eu recours à un avocat, lors des nombreux procès qu'elles entreprennent toutes, aussi bien pour des questions politiques qu'en cas de séparation et d'administration de fortune. » On raconte que, lorsqu'il y a quelques années, une femme abyssine fut à la tête d'une conspiration contre la vie d'un prince régent, elle se défendit elle-même avec tant d'habileté et d'éloquence devant le tribunal qui l'avait d'abord condamnée à mort que celui-ci finit par commuer sa sentence en emprisonnement dans un couvent.

Que l'on ne croie pas cependant que la femme

D'Islande au Japon les coopératrices liguées correspondaient avec elle et sa connaissance du français, de l'allemand et de l'espéranto lui facilitait ses amitiés avec les ménagères des pays les plus lointains.

Elle était persuadée que les femmes pourraient un jour sauver le monde du cercle vicieux des injustices et des guerres si elles savaient s'unir et se tendre la main par dessus les frontières pour établir une civilisation coopérative. Elle pensait qu'une ménagère peut et doit s'intéresser, non seulement au prix des macarons, mais aussi aux circonstances qui le déterminent, soit à leur achat en gros et à leur production, qui pose les problèmes fondamentaux de l'industrie et de l'agriculture.

Il y a un trop grand divorce entre la mentalité de l'homme, qui calcule en wagons, et celle de la femme, qui compte en sacs de papier, de même entre les idées de l'architecte qui oublie les armoires et l'expérience de la ménagère qui en a besoin.

Une femme de grand cœur, menue, gracieuse, humble, active, intelligente et pleine de sympathie humaine, telle était la secrétaire anglaise qui s'efforçait patiemment de construire ce pont.

La violence et la brutalité masculines lui étaient absolument étrangères. Elle avait confiance dans les qualités plus douces de la femme pour appuyer un système tourné vers la paix en tenant compte des besoins de tous.

Marie Laurencin, chevalier de la Légion d'honneur

Du portrait de la grande artiste par M. P. Bousquet dans les Nouvelles Littéraires, nous détachons les fragments suivants:

ménagère» s'éveille, et, dans la mesure où elle s'affirme, une réforme ménagère s'accomplit.

En Hollande, en Suède, en Norvège, en Allemagne, des milliers de ménagères se sont groupées pour constituer des Associations nationales. Elles s'ingénient :

1° à encourager l'enseignement ménager scolaire ou post-scolaire ;

2° à améliorer la formation professionnelle des ménagères par des cours, des conférences, des films, des démonstrations, etc. ;

3° à collaborer avec les architectes et autres techniciens pour obtenir des habitations, et en particulier des cuisines, plus rationnelles ;

4° à étudier certains appareils (fourneaux, machines à laver, aspirateurs, etc.), afin de pouvoir les recommander ou les déconseiller en connaissance de cause.

A Prague, à Leipzig, nous trouvons même de véritables instituts où un personnel qualifié examine toutes espèces d'appareils, ustensiles et produits ménagers ; ces derniers, s'ils en sont jugés dignes, sont munis d'une estampille qui est à la fois une réclamation pour les fabricants et une garantie pour les acheteurs.

En Grande-Bretagne et en Suède, des Comités *ad hoc* s'efforcent de « standardiser » certains éléments de construction et certains meubles, afin d'en abaisser le prix. En Grande-Bretagne et en Hollande, des Associations ont été créées tout exprès pour faire « l'éducation électrique du public féminin ».

En France, M^{lle} Paulette Bernège a fondé une ligue pour répandre les principes d'organisation qu'elle a si lumineusement exposés dans de nombreux livres et articles. En Italie, c'est surtout l'enseignement qui semble être au premier rang des préoccupations ménagères.

Mais n'allongeons pas ! Les exemples qui précèdent suffisent à prouver que le monde ménager, hier encore complètement anarchique, tend à s'organiser. A Londres, on sentait chez toutes les déléguées un vif désir de voir les délibérations aboutir à des résultats tangibles.

Pour notre part, très frappée par la multiplicité des efforts qui, dans un grand nombre de pays, portent presque tous sur les mêmes points essentiels, nous avons réclamé avec insistance une meilleure coordination des forces. Le moment est peut-être mal choisi pour créer de toutes pièces une organisation internationale de plus, mais il nous paraît urgent d'établir un lien entre les nombreuses personnalités et associations qui travaillent encore dans un isolement déplorable.

Cette affirmation est vraie sur le plan international, elle l'est plus encore en ce qui nous concerne, sur le plan local et national. Chez nous, comme partout, il y a dans le domaine ménager un gaspillage d'énergie auquel il serait grand temps de mettre fin.¹

Les femmes suisses ont montré, lors de la Saffa, de quoi elles étaient capables en matière d'organisation et d'intelligente collaboration ; aussi est-ce bien à regret que nous avons constaté l'absence de tout nom suisse dans la longue liste des auteurs des rapports présentés au Congrès de Londres, où nous étions, sauf erreur, la seule Suisse romande. La Suisse allemande

¹ Cet article était écrit avant que parvint à notre collaboratrice l'information concernant le « Salon des Arts ménagers » au Comptoir de Lausanne, dont il est question plus loin. (Réd.)

...C'est au plus haut étage d'un immeuble moderne et plein de confort, au Champ-de-Mars, que je trouvais Marie Laurencin devant son chevalet, déposant de la pointe de ses pinceaux, sur la toile, de larges fleurs virginales qui ressemblaient à des lys, tandis qu'à ses pieds un léger gazon poussait dans un pot d'argile peint en vert.

Si je pose l'artiste ainsi travaillant, ne la croyez pas immobile. Elle a depuis longtemps piqué ses baguettes aux poils de blaireaux dans un vase de Bohême pour m'accueillir, simple et cordiale, dans le plus lumineux des appartements aux murs d'un vert où se mêle beaucoup de gris, ce qui rend doux ce qui devrait être acide.

Tentures de cretonnes, sièges et divans capitonnés où quelques petits coussins de toile superposent du bleu et du rose dans le creux d'un dossier, drôles de petits guéridons, chaises incrustées de nacre, bibliothèques aux reliures d'un vert vif, tables rondes en bois fruitier aux reflets blonds. Quelques tableaux, les siens — ceux dont elle ne veut pas se séparer ou ceux qu'elle vient de terminer — mais aussi un Braque dans un cadre rond et gris.

L'artiste ouvre sa demeure. Son oasis. Elle n'a pas d'atelier. Ses salons se suivent dans les mêmes tons unis qui leur laisse un air de famille sans se ressembler tout à fait. C'est bien l'atmosphère, la symphonie claire de Marie Laurencin, qui me confie que lorsqu'elle était très malheureuse, la partition d'*Orphée* ne la quittait pas, et quoique n'étant pas musicienne, elle entendait la divine musique qui chantait pour son cœur et relevait son courage.

...J'adore les femmes blanches me dit-elle. Mon modèle — je n'en ai qu'un — est blanc, et



Les Femmes et la Société des Nations

Le statut de la femme devant la S. d. N.

Celles de nos lectrices qui veulent bien suivre nos articles n'ont pas oublié comment, lors de la réunion de la Conférence panaméricaine de Montevideo de 1933, quatre Etats (Cuba, Equateur, Paraguay et Uruguay) avaient signé, tout à fait en dehors de cette Conférence, un traité qu'ils n'ont d'ailleurs jamais ratifié, par lequel les Etats signataires s'obligeaient à établir sur leur territoire l'égalité des droits entre hommes et femmes. Et aussi comment, à la suite d'une campagne intensive de féministes américaines, quelques délégations crurent faire merveille en demandant à l'Assemblée de la S. d. N. de s'occuper de cette question lors de sa session de 1935 : ce qui explique pourquoi le statut de la femme a figuré durant ces dernières semaines à l'ordre du jour de la 1^{re} Commission, spécialement chargée des problèmes juridiques.

Le Secrétaire général de la S. d. N., pour préparer au mieux cette discussion, avait demandé à toutes les grandes organisations féministes internationales de faire connaître leur avis sur ce point. On peut bien penser qu'elles n'ont pas manqué de saisir cette occasion, et il est résulté de cette consultation un document fort intéressant¹ édité par la S. d. N., et dans lequel se manifestent des courants d'opinions diverses. Alors que certaines Associations emboîtent carrément le pas à ce traité de Montevideo, et demandent que la Société des Nations propose à ses membres une Convention d'égalité des droits², d'autres, plus clairvoyantes des possibilités et des impossibilités politiques, et mieux conscientes des réalités pratiques, suggèrent bien plutôt une enquête auprès des gouvernements et des organisations féminines sur la situation civile, politique et économique de la femme dans les divers Etats. La situation économique

¹ No de référence A. 19. 1935. V.

compte déjà, heureusement, quelques *Hausfrauenvereine*. Le moment n'est-il pas venu de grouper enfin, dans les cantons romands aussi, toutes les forces capables de contribuer à la solution du vaste et complexe problème de l'organisation ménagère ?

Y. VAN MUUDEN,

Les hommes ne peuvent, par leurs délibérations, accomplir aucun bien effectif si les femmes ne l'aident pas à l'exécuter.

FÉNELON.

une femme dont je fais le portrait est blanche, blanche, une ampoule électrique qui se promène dans mon appartement. Et, à mesure qu'elle pose... elle blanchit...

Sur les murs, des bras en neige font des signes divins, la joueuse de guitare, son épaule arrondie, pince les cordes de ses doigts fuselés. Un regard est plein d'amoureuse candeur ; des bouches se pincent sur un misérable secret, d'autres s'arrondissent passionnément, et lorsqu'un personnage ne montre qu'un ceil, il est si grand que l'infini tient dans son orbe. Inspirations shakespeariennes.

Mais, Marie Laurencin, qui aime la solitude et la campagne, se divertit à peindre des petites maisons blanches devant lesquelles des femmes souples, languissantes, sereines, à peine vêtues d'écharpes, glissent, sautillent, s'élançant légères sur leurs petits pieds pointus qui effleurent à peine l'herbe naissante.

Marie Laurencin, poète qui a inspiré des poètes immortels, a créé un visage féminin, ce visage à deux grands yeux pleins de nuit, une bouche aimante ou cruelle, toujours vivante dans une blancheur spirituelle.

— Peut-être... peut-être, Marie Laurencin a-t-elle recréé nos visages, ai-je murmuré en croisant dans la rue une femme poudrée à la face sans ombre...

Misères de femmes

Le « Club des plus de 30 ans »

De l'Œuvre, ces révélations navrantes sur la situation d'un grand nombre de femmes, situation qui n'est pas, hélas ! la triste apanage de la

de la femme comment faut-il l'entendre ? ceci inquiète certaines organisations, partisans résolus de la protection légale des travailleuses, comme l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, et naturellement les Associations féminines ouvrières, contre lesquelles se dresse d'autre part l'*Open Door International*, qui proteste même contre la protection reconnue à la maternité. Des différences se marquent aussi dans la procédure à suivre, les unes estimant avec raison que le statut économique de la femme relève du Bureau International du Travail, alors que d'autres veulent faire de l'égalité des droits de la femme un bloc un et indivisible...

On pense bien après tout ceci que l'auditoire des discussions de la 1^{re} Commission a été essentiellement féminin ! Et disons tout de suite, combien ces discussions remarquablement conduites par M. Limbourg, le célèbre juriste hollandais, qui n'a pourtant pas réputation de féministe ! furent passionnément intéressantes, et prirent à quelques rares exceptions près une ampleur que durent constater même celles qui, comme la signataire de ces lignes, n'attendaient rien de bon de cette question mal posée, beaucoup trop vague et beaucoup trop absolue à la fois, et qui, vraiment sous cette forme ne pouvait aboutir à rien à Genève. Mais disons aussi que pas un délégué n'éleva la voix en faveur de ce traité d'égalité des droits duquel nombre de nos Associations n'avaient pas voulu déborder, quoi qu'on ait pu leur en dire, et que la seule proposition avancée fut celle à laquelle les féministes de toutes tendances ne pouvaient que se rallier : celle de cette enquête sur le statut de la femme suggérée par plusieurs d'entre nous. Formulée par le délégué de l'Irlande, M. Hearn (nous aurions cependant bien voulu lui demander comment il se faisait, alors que son pays se posait à Genève en champion des droits de la femme, que son gouvernement préparait justement un projet contingentant ou même interdisant le travail féminin dans l'industrie ?...) cette proposition, amendée et précisée par la délégation française représentée ce jour-là par M^{lle} Malaterre, reçut un appui précieux du représentant de l'Organisation Internationale du Travail, M. Maurette, qui indiqua la procédure à suivre pour demander au B. I. T. de procéder à une enquête analogue sur le statut économique de la femme, la S. d. N. ne s'occupant que du statut politique et civil. La seule opposition provint malheureusement de la Bel-

gique, appuyée par la Hollande, que représentait pourtant une femme déléguée ! M. Rolin, le juriste belge si connu pour ses courageuses interventions dans un autre domaine, celui du contrôle de la fabrication des armes, après avoir formulé des remarques fort justes sur l'absence d'égalité en bas, comme nous l'avons entendu définir pittoresquement, qui au lieu de faire monter l'humanité la fait descendre, et qui risquerait même dans bien des cas de nuire à la situation de la femme au lieu de l'améliorer, s'opposa catégoriquement à la résolution irlandaise-française, et demanda que l'examen de la question de l'égalité des droits de la femme par la S. d. N. trouvât place seulement dans le cadre beaucoup plus vaste de la protection des droits de l'homme et du citoyen ! C'était pire que tout renvoyer aux calendes grecques, mais bien préparer l'enterrement complet, de notre revendication, certains pays à tendance dictatorial, mais chez lesquels la femme possède pourtant des droits égaux à ceux des hommes, ne pouvant manquer de se refuser net à pareil examen. Au vote la proposition Rolin ne réunit que 2 voix, contre 25 voix d'opposition et 4 abstentions, et la résolution irlandaise-française fut en revanche acceptée par 30 voix contre 1 (celle de la Belgique) et 4 abstentions. Malheureusement, et au moment de doubler le dernier cap, un amendement de M. Politis (Grèce) vint affaiblir sa portée : relevant avec raison que le délai d'une année impartie pour mener cette enquête était beaucoup trop court, M. Politis, au lieu de reculer ce délai à deux ans, mais en le fixant eu tout cas de façon précise, fit adopter le terme vague d'« ultérieurement », dont nous tous, qui savons comment répondent aux enquêtes les gouvernements, connaissons le danger ! C'est pourquoi il sera indispensable l'an prochain de revenir à la charge pour fixer alors des précisions.

Malgré cet accroc de la dernière heure, nous pouvons, nous féministes, nous estimer très satisfaites de l'issue de ces débats. Nous l'avons dit : la forme dangereuse sous laquelle le problème était posé, l'intransigeance de certains groupements, nous faisaient redouter un échec complet. En lieu et place, nous avons obtenu des débats amples et intéressants, et la mise sur pied d'une enquête dont, indépendamment de sa valeur intrinsèque, les conséquences peuvent être importantes. Pour le féminisme, la XVI^e Assemblée est une bonne Assemblée. E. G.

Les moyens d'existence des femmes chefs de famille

(Suite et fin.)¹

4. Conditions de travail.

Les conditions de travail n'étaient pas très bonnes, étant donné la crise et la réduction des salaires qu'elle a entraînée. 80 femmes sur 100 avaient été atteintes par une diminution soit des salaires, soit de la durée du travail (salaire à l'heure). Un grand nombre d'employées ou d'ouvrières réduites au chômage, et d'ailleurs non

¹ Voir le numéro précédent du *Mouvement*.

capitale anglaise, et dont on trouverait certainement des exemples aussi dans nos villes suisses.

Il vient de naître, à Londres, sous la présidence de Miss Margaret Bondfield, une singulière association : celle des femmes âgées de plus de trente ans. Pourquoi ? et quelles sont ces femmes qui, oubliées d'une coquetterie dont on dit qu'elles ne devraient jamais faire fi, avouent sans difficulté, sinon avec le sourire, qu'elles ont plus de trente ans ?

Ces femmes, le plus simplement du monde — de ce monde qui va si bien — sont des femmes mourant lentement de faim.

A trente-cinq ans, on estime qu'elles sont trop vieilles pour obtenir un travail. Alors elles vont vêtues aussi décentement que possible par les rues, soit qu'elles ne puissent habiter leur chambre dans la journée, soit qu'elles n'aient pas de chambre du tout, soit, enfin, qu'elles n'aient pas encore renoncé à trouver un emploi.

Mrs. V. Biscoe, la secrétaire de l'Association, déclare :

— Elles sont des centaines de femmes seules, entre trente et soixante ans, qui ne parviennent pas à travailler, parce que les patrons estiment qu'elles sont trop vieilles.

« Certaines de ces femmes ont occupé des postes importants dans l'industrie ou le commerce. Elles ont perdu leur place durant la récente « dépression », et elles constatent maintenant qu'il leur est impossible de trouver une situation, uniquement parce qu'elles ont plus de trente ans.

« La plupart d'entre elles n'ont pas d'économies. »

L'Association a ouvert un club, à Soho-square, où ces femmes peuvent coudre et se reposer dans

assurées contre le chômage soit par incurie, soit n'ayant jamais eu de travail régulier, étaient obligées de faire des heures de ménage, de lessive ou de repassage, en attendant de retrouver un emploi plus rémunérateur. Elles font ainsi une grosse concurrence aux femmes dont les heures de ménage représentaient de tout temps la seule activité rémunératrice.

5. Participation financière des enfants.

Le gain moyen des enfants ayant terminé leur apprentissage (26 cas) était de 105 fr. par personne. Une source de gain supplémentaire était aussi représentée par les enfants travaillant en dehors des heures d'école (coursées pour des magasins, etc.), et qui recevaient de 20 à 50 fr. par mois. Tous ces enfants remettaient tout ou partie de leur gain à leur mère. L'enquêteuse a constaté que si elles n'avaient pas cette aide financière de leurs enfants, la plupart des mères seraient dans l'impossibilité de leur assurer seule leur subsistance, et devraient, par conséquent, avoir plus souvent recours à la charité privée ou à l'assistance publique.

6. Aide pécuniaire du père.

Pour les femmes divorcées ou les mères célibataires, dans certains cas, le père doit une pension alimentaire. Sur 18 femmes divorcées ayant répondu sur ce point à l'enquête, l'état de fait est le suivant : 6 pères n'avaient jamais payé la pension alimentaire, 7 la payaient irrégulièrement, 3 étaient insolubles, et 2 seulement payaient régulièrement.

Sur 10 mères célibataires, 6 ont déclaré que

la journée. Elle voudrait avoir le moyen d'y servir des repas à prix réduits.

Voulez-vous un exemple de ce que sont les femmes qui viennent se reposer à Soho-square ?

Mrs. X... a trente-neuf ans. Elle parle plusieurs langues. Elle a été gouvernante et a séjourné longtemps à l'étranger. Elle n'a pu trouver un emploi, quel qu'il fut. Et elle est maintenant trop affaiblie pour se placer comme domestique. Elle accomplit, chaque soir, un travail de dactylographie, en échange duquel elle reçoit son dîner. Son déplacement lui est payé, mais elle fait à pied ce trajet aller et retour de six milles, pour mettre de côté quelque chose pour son loyer.

Si cette histoire vous amuse, nous pouvons, des centaines de fois, la recommander...